



EH/JFS/CS

COMMUNE DE GRIES

56, rue Principale - 67240 GRIES

☎ 03 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
216701698-20250123-004-DE
Date de télétransmission : 03/02/2025
Date de réception préfecture : 03/02/2025

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 23 janvier 2025 à 20h Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20

Conseillers présents : 13

Conseillers représentés : 4

Date de convocation : 29 novembre 2024

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Agnès GUILLAUME, Mme Sabrina KIMMICH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

Absents excusés avec pouvoir : Mme Fabienne ANTHONY, pouvoir à Mme Michèle NAVE
Mme Paola DI MICHELE, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSE
M. Maxime KERN, pouvoir à M. Julien ANCKLY
M. Pierre KOCH, pouvoir à M. Patrick SIMON

Absents sans pouvoir : Mme Géraldine FURST, M. François LAEUFER, Mme Carole METZ

Objet : Acquisition d'une parcelle

Monsieur Patrick SIMON, adjoint au Maire, expose que la commune souhaite acheter la parcelle cadastrée Section 24 n° 23 d'une superficie de 9.08 ares, au tarif de 50 € l'are.

Vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme - Environnement » du 14 janvier 2025,

Entendues les explications de M. Patrick SIMON, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité,

- **D'APPROUVER** l'acquisition de la parcelle Section 24 n° 23, d'une superficie de 9.08 ares, au tarif de 50 € l'are, soit un montant total de 454 €,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition, ainsi que toutes les pièces afférentes,
- **DE CHARGER** l'étude notariale de Maître François HOLL à Bischwiller de la rédaction de l'acte d'authentique et toutes les pièces administratives afférentes.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 27 janvier 2025

Publiée ou notifiée le 27 janvier 2025

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,
Sabrina KIMMICH